



Programme de conservation des oiseaux en Suisse

Circulaire 22 | Août 2018



PROGRAMME DE CONSERVATION
DES OISEAUX EN SUISSE



vogelwarte.ch

Contenu

Pour que le Chevalier guignette ait un avenir en Suisse 3



Efforts vains dans l'agriculture? 6



Mouettes et sternes dépendent des sites de nidification artificiels 12



Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les données du nouvel atlas des oiseaux nicheurs, réalisé par la Station ornithologique et qui paraîtra cet automne, font le point sur la situation actuelle de notre avifaune et sur son évolution lors des 20 dernières années. Alors que les oiseaux forestiers se portent relativement bien, la situation s'est encore dégradée pour de nombreuses espèces des milieux agricoles et des zones humides, lacs et cours d'eau. Nombre d'entre elles ont perdu du terrain pendant ces 20 dernières années.

Le Programme de conservation des oiseaux s'engage en faveur de telles espèces depuis 15 ans, au moyen de projets sur mesure et réalisés avec divers partenaires. Ces dernières années, de nombreux projets ont été menés avec succès et la situation de quelques espèces s'est ainsi notablement améliorée. Cependant, cette circulaire montre que les efforts doivent être poursuivis, en particulier dans la zone agricole et le long des cours d'eau, et que la conservation des espèces menacées passe par une bonne collaboration entre la Confédération, les cantons, l'économie et les privés.

Bruno Stadler
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Impressum

Titre: Programme de conservation des oiseaux en Suisse – Circulaire 22 | Août 2018

Editeur: Coordination du Programme de conservation des oiseaux en Suisse
Raffael Ayé, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse
Reto Spaar, Station ornithologique suisse de Sempach

Collaboration: N. Apolloni, S. Birrer, J. Duplain, J. Hoffmann, E. Inderwildi, I. Kaiser, J. Laesser, C. Müller, H. Schmid, M. Schuck, M. Vögeli

Photo page de titre: Martin Schuck

Download: www.conservation-oiseaux.ch/publications

Citation: R. Ayé & R. Spaar (Eds) (2018): Programme de conservation des oiseaux en Suisse – Circulaire 22. Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et Station ornithologique suisse, Zurich & Sempach. 16 p.

2018 © Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et Station ornithologique suisse de Sempach

Pour que le Chevalier guignette ait un avenir en Suisse

Trouver le logement rêvé dans un environnement calme, n'est pas seulement un vœu difficile à exhausser pour le citadin stressé. Le Chevalier guignette lui aussi, peine à trouver son idéal. En effet, les cours d'eau calmes offrant des îlots de gravier couverts d'une végétation clairsemée et des berges sablonneuses sont devenus rares. Le Programme de conservation des oiseaux en Suisse s'efforce d'inverser la tendance et de renforcer les effectifs du Chevalier guignette qui déclinent depuis des décennies.

Le Chevalier guignette en Suisse

Au cours du 19^e siècle et au début du 20^e, le Chevalier guignette occupait encore de nombreux cours d'eau de Suisse. Toutefois, la correction des cours d'eau et la construction de barrages ont détruit bon nombre de ses milieux originaux. Dans les années 1970, le Chevalier guignette ne nichait déjà plus que de manière localisée sur le Plateau. Depuis, les derniers sites de nidification du Plateau ont

été abandonnés. Aujourd'hui, le Chevalier guignette n'est présent plus que de manière dispersée en Valais, dans les Grisons et au Tessin.

Le Chevalier guignette est classé dans la catégorie « en danger » sur la liste rouge nationale en raison des importantes pertes d'effectifs. Le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 estime que seuls 70 à 90 couples sont encore présents en Suisse. Outre la raréfaction de l'ha-

bitat propice et les difficultés rencontrées lors des crues printanières naturelles, les activités de loisir et les éclusées des installations hydroélectriques représentent un défi supplémentaire pour cette espèce.

L'habitat de prédilection du Chevalier guignette

Le Chevalier guignette colonise les dépôts d'alluvions sableux ou graveleux, couverts d'une végétation clairsemée. Les sites de nidification typiques le long des cours d'eau supérieurs sont généralement bordés de rives buissonnantes. Une couverture végétale optimale va des stades pionniers aux boisements plus ou moins fermés. Ce genre de milieu, de surcroît exempt de dérangements, est devenu rare en Suisse. Pour ces raisons, les régions concernées portent une grande responsabilité dans la protection des sites encore

Le Chevalier guignette niche dans les zones alluviales où la dynamique naturelle crée une mosaïque de surfaces ouvertes de gravier et de milieux buissonnants alluviaux (photo : Christoph Meyer-Zwicky).





Canalisation des visiteurs: exemple des panneaux d'information du canton du Tessin pour la sensibilisation des utilisateurs du lieu.

occupés et la création de nouveaux habitats adéquats pour une recolonisation.

Mesures réalisées par le programme de conservation

En raison de la responsabilité que porte la Suisse pour la conservation du Chevalier guignette, l'Office fédéral de l'environnement a adopté un plan d'action national en 2010, élaboré en collaboration avec BirdLife Suisse et la Station ornithologique suisse. Ce plan d'action définit les buts et les stratégies pour la conservation de l'espèce dans notre pays. Depuis, des relevés ciblés ont été réalisés, les besoins du Chevalier guignette ont été considérés lors de revitalisations de cours d'eau, plusieurs cantons ont bénéficié de

conseils pour la gestion des visiteurs et des aménagements concrets ont été réalisés.

Dans le Vallemaggia, le canton du Tessin a réalisé un travail exemplaire en instaurant des zones temporaires de tranquillité sur les bancs de gravier les plus importants. Ainsi, les visiteurs sont orientés loin des secteurs de cours d'eau de grande valeur pour le Chevalier guignette.

Le canton et les communes d'Avegno, Gordevio, Cevio, Maggia et le centre nature Vallemaggia collaborent pour guider les promeneurs de manière à ce que les Chevaliers guignettes trouvent des tronçons de cours d'eau loin de tout dérangement anthropique. Toutefois, une minorité des visiteurs ne respecte pas les consignes et dérange vrai-

semblablement toujours les nidifications.

Des efforts pour la conservation du Chevalier guignette ont porté leurs fruits ailleurs. La revitalisation du Rhône en Valais central qui a démarré en 1994 a localement permis une augmentation remarquable de ses effectifs. D'autres cantons se sont déjà préparés au retour du Chevalier guignette en tant qu'espèce nicheuse. Les cantons de Berne et de Fribourg, conseillés par BirdLife Suisse, ont notamment pris les devants pour déclencher l'introduction de mesures immédiates dans la gestion des visiteurs sur la Singine, si l'espèce devait recoloniser le site.

La revitalisation d'une zone alluviale le long de la Kander a montré qu'une recolonisation est possible, car en 2017 le Chevalier guignette y a niché avec succès. Dans le canton d'Uri, on est également bien préparé au retour de l'espèce: un plan d'action pour les oiseaux nicheurs des cours d'eau a été élaboré, qui permettra la mise en œuvre de mesures concrètes pour leur conservation. Une colonisation par le Chevalier guignette a déjà eu lieu dans la vallée de la Reuss en 2016 et 2017 dans la zone prioritaire définie dans ce plan d'action.

Divers efforts ont été entrepris dans le canton des Grisons, car ce dernier porte une grande responsabilité pour la conservation du Chevalier guignette en Suisse. La Station ornithologique suisse accompagne les projets de revitalisation de l'Inn et de la Flaz, et entre-temps, l'espèce s'y est établie avec succès. Dans la vallée du Rhin près de Coire, le cercle ornithologique de Coire, une section de BirdLife Suisse, a installé des panneaux d'information pour rendre les promeneurs attentifs aux Chevaliers guignettes qui sont en train de nicher. Malheureusement, certains visiteurs et propriétaires de chiens n'y ont pas porté attention et ont pénétré dans les sites pendant la période de nidification. Les Che-

valiers guignettes n'y ont plus niché ces dernières années.

Une gestion cohérente des visiteurs

Pour protéger les effectifs déjà fortement réduits du Chevalier guignette, il importe de ne pas créer de nouveaux accès aux habitats jusqu'ici exempts de dérangements. Dans les secteurs avec dérangements croissants, il est urgent de mettre enfin l'accent sur une gestion cohérente des visiteurs sans qu'ils ne se sentent contraints lors des sorties dans la nature.

Dans un petit pays comme la Suisse, la protection des zones alluviales, si attractives pour les loisirs, est un véritable défi. Exclure la population de ces zones de manière générale n'est pas dans l'intérêt de la conservation de la nature. Gestion des visiteurs et protection des milieux naturels doivent donc être prioritaires spatialement. La littéra-

ture scientifique sur le Chevalier guignette et la gestion des visiteurs, ainsi que sur les actions y relatives doivent être plus accessibles aux offices cantonaux afin que des mesures puissent être concrétisées. Les diverses expériences et études réalisées en Allemagne et en Autriche montrent notamment qu'une gestion cohérente des visiteurs avec des restrictions d'accès ciblées et la présence de gardes ont un effet positif sur le succès de reproduction. La gestion des visiteurs par une signalisation seule est insuffisante.

Dans les futurs projets de revitalisations, il importe de considérer dès le début de la planification la gestion des visiteurs en parallèle aux aménagements hydrauliques. Le but est d'éloigner le public des zones sensibles, tout en lui laissant un accès à des expériences enrichissantes dans la nature.

Perspectives

Il n'est pas trop tard pour le Chevalier guignette en Suisse. Les exemples positifs confirment que l'espèce peut revenir quand on lui en donne la possibilité. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour une revitalisation plus globale des cours d'eau en incluant l'optimisation de la gestion des visiteurs dans les zones alluviales bien souvent très restreintes.

Martin Schuck, Hans Schmid, Matthias Vögeli

martin.schuck@birdlife.ch
hans.schmid@vogelwarte.ch
matthias.voegeli@vogelwarte.ch

La zone alluviale de Loderio au Tessin est certes un habitat idéal pour le Chevalier guignette, mais ici aussi des conflits surviennent avec les personnes en quête de loisirs (photo: Niklaus Zbinden).





Les surfaces agricoles riches en espèces sont devenues rares dans de nombreuses régions (photo: Markus Jenny).

Efforts vains dans l'agriculture ?

Depuis les années 1990, l'agriculture s'engage avec de nombreuses mesures à minimiser les conséquences de son exploitation industrielle sur la biodiversité. Malgré cela, la perte de biodiversité en zone agricole se poursuit. Le nouvel atlas des oiseaux nicheurs montre maintenant que ce constat est aussi valable pour les oiseaux. Cette situation est très insatisfaisante pour tous, agricultrices et agriculteurs, protectrices et protecteurs de la nature, ainsi que politiciennes et politiciens. Comment cette évolution peut-elle être inversée ?

De nombreux agriculteurs et agricultrices produisent des denrées alimentaires et montrent en même temps un grand engagement pour la biodiversité. Ils mettent en place plus de surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) que requises (en moyenne 15,3 %, selon les prescriptions il en faut 7 %, respectivement 12 % dans les projets de mise en réseau). Les domaines bio renoncent aux pesticides synthétiques et les fermes IP-Suisse doivent respecter des conditions plus strictes

pour leur utilisation. Les exploitations bio et IP-Suisse représentent environ un quart de toutes les exploitations agricoles en Suisse. On pourrait donc penser que cela permettrait d'enrayer le recul des espèces en zone agricole.

Bientôt, le nouvel atlas des oiseaux nicheurs sera publié, pour lequel de nombreux bénévoles ont récolté des données de 2013 à 2016. Il montre un bilan effrayant : tandis que les effectifs des oiseaux forestiers montrent une évolution positive et qu'en milieu

construit les effectifs sont stables, en milieu agricole, les effectifs des oiseaux nicheurs diminuent toujours. Même dans les régions d'altitude jusque vers 1400 m où de nombreuses espèces avaient encore pu se maintenir avec de bonnes densités, les pertes ont été considérables ces dernières années. La situation est particulièrement précaire chez les espèces nichant au sol. Pipit des arbres, Alouette des champs et Tarier des prés étaient jusque dans les années 1950 fréquents et répandus sur l'ensemble du territoire suisse. Le Pipit des arbres et le Tarier des prés ont disparu du Plateau et fortement diminué dans de nombreuses régions du Jura ainsi que des Alpes, et les effectifs d'Alouettes des champs s'effondrent sur le Plateau.

Le rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Bertschy indique que « à ce jour, aucun des OEA [objectifs environnementaux pour l'agricul-

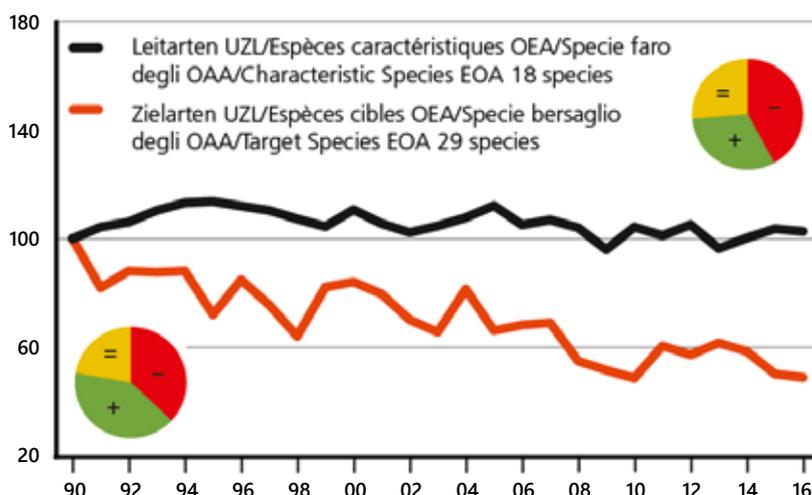
ture] n'a été entièrement atteint ». Et encore : « En raison des effets combinés et des lacunes subsistantes, une action s'impose particulièrement dans les domaines de la biodiversité, des gaz à effet de serre, de l'azote et de la fertilité des sols. » « Dans le cas où l'augmentation de l'efficacité ne suffit pas, il faut envisager une réduction de l'intensité de la production. »

De tels bilans sont frustrants. Pas seulement pour les naturalistes, mais surtout pour les paysannes et les paysans qui montrent un engagement sincère. Quelles sont les raisons de cet échec de la politique agricole qui est soutenue avec plus de 2,7 milliards de paiements directs par année et avec d'autres financements publics ?

Quantité, situation et qualité

La mesure la plus importante est de mettre à disposition suffisamment d'habitats naturels. M. Broggi & H. Schlegel avaient déjà calculé en 1989 qu'il fallait 74 000 hectares sur la surface agricole utile (SAU) du Plateau suisse, donc 11 % de la surface, d'habitats de bonne qualité pour conserver les espèces des paysages cultivés. La loi fédérale sur l'agriculture de 1998 oblige les agriculteurs à exploiter 7 % de leur SAU comme SPB. La part de SPB de la SAU comprend aujourd'hui 15,3 %, mais avec de grandes disparités régionales. Si l'on ne regarde qu'en termes de surface, l'objectif semble largement atteint. Mais Broggi & Schlegel parlaient toujours explicitement d'habitats proches de l'état naturel, caractérisés par un faible taux de nutriments et une haute diversité en espèces. Cela n'est vrai jusqu'à présent que pour une minorité des SPB.

Le rapport « Opérationnalisation des objectifs environnementaux pour l'agriculture » (OPAL), publié en 2013 par Agroscope, a quantifié le besoin en surfaces à valeur écologique. Selon cette étude, il en faut entre 10 et 17 % de la zone de plaine à la zone de montagne II. Meichtry-Stier *et al.* (2014) ont calculé sur la base de données du Klettgau (SH) quelle devait être



Swiss Bird Index 1990-2016 pour les espèces caractéristiques et cibles des objectifs environnementaux pour l'agriculture (OFEV 2008).

Evolution de l'effectif de 1990 à 2016 et actions de conservation pour les 29 espèces cibles des objectifs environnementaux pour l'agriculture.

Espèce	Evolution	Remarques
Cigogne blanche	+	Projets de conservation en cours
Milan royal	+	-
Faucon crécerelle	+	Projets de conservation en cours
Perdrix grise	=	Effectif pratiquement éteint
Râle des genêts	+	Projets de conservation en cours
Vanneau huppé	-	Légère hausse grâce aux efforts de conservation
Courlis cendré	-	Effectif pratiquement éteint
Bécassine des marais	-	Effectif pratiquement éteint
Mouette rieuse	-	Projets de conservation en cours
Coucou gris	=	-
Effraie des clochers	=	Projets de conservation en cours
Petit-duc scops	+	Projets de conservation en cours
Chevêche d'Athéna	+	Projets de conservation en cours
Huppe fasciée	+	Projets de conservation en cours
Torcol fourmilier	=	Projets de conservation en cours
Pic cendré	=	-
Alouette des champs	-	Projets de conservation en cours
Alouette lulu	+	Projets de conservation en cours
Pipit farlouse	-	Projets de conservation en cours
Rougequeue à front blanc	-	Projets de conservation en cours
Tarier des prés	-	Projets de conservation en cours
Grive litorne	-	-
Fauvette grisette	=	Projets de conservation en cours
Gobemouche à collier	n.d.	Projets de conservation en cours
Pie-grièche à tête rousse	-	Effectif éteint
Choucas des tours	+	Projets de conservation en cours
Bruant proyer	-	Projets de conservation en cours
Bruant zizi	+	Projets de conservation en cours
Bruant ortolan	-	Effectif pratiquement éteint

Situation et mesures à l'exemple de trois espèces cibles OEA



M. Jenny

L'**Alouette des champs** montre une préférence pour les paysages cultivés ouverts avec une végétation courte et clairsemée lui permettant de capturer facilement les insectes vivant au sol. Ses effectifs se sont effondrés sur le Plateau et dans le Jura et elle y a disparu de nombreux endroits. L'espèce semble toutefois se maintenir plus ou moins dans les régions situées au-dessus de 1500 m.

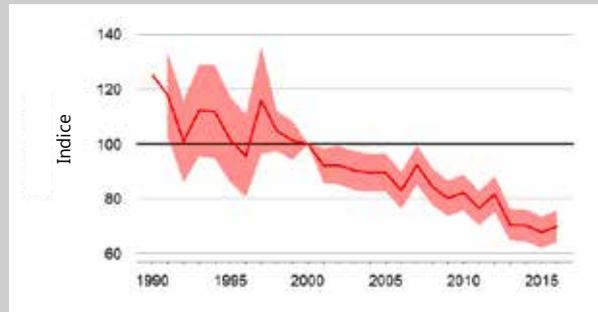
Mesures de conservation: Davantage de surfaces de promotion de la biodiversité de qualité et mises en réseau sont nécessaires pour stopper le recul de l'Alouette des champs à basse altitude. Des mesures sur les surfaces de production (p. ex. céréales semées de façon espacée, sous-semis) améliorent en outre les conditions de nidification. Aux altitudes plus élevées, le maintien d'une mosaïque de prairies et pâturages extensifs à végétation basse est impératif.



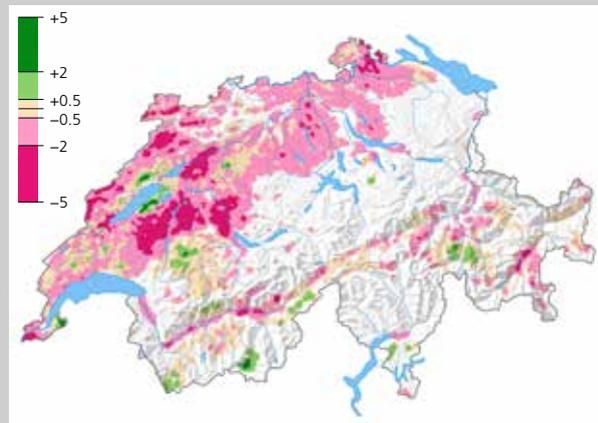
M. Burkhardt

En tant qu'espèce des prairies riches en fleurs exploitées de façon extensive, le **Tartre des prés** a déjà fortement reculé à l'heure actuelle. Seuls les prairies et pâturages extensifs d'altitude suffisent encore à ses besoins. Toutefois ces régions sont également menacées par l'intensification de l'agriculture (fauche précoce, engrais, irrigation).

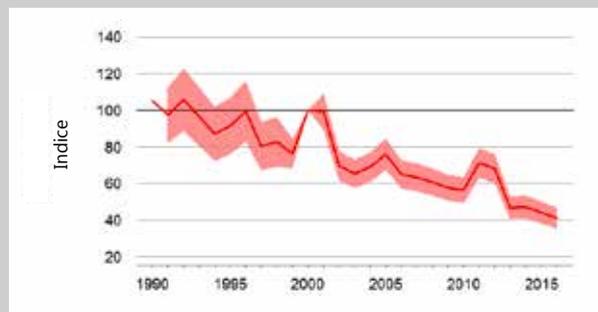
Mesures de conservation: La conservation de grandes surfaces de prairies et pâturages exploités extensivement est indispensable pour stopper le recul du Tartre des prés. Une date de fauche tardive joue un rôle essentiel: La première fauche ne doit intervenir qu'après le 15 juillet quand les jeunes sont suffisamment mobiles.



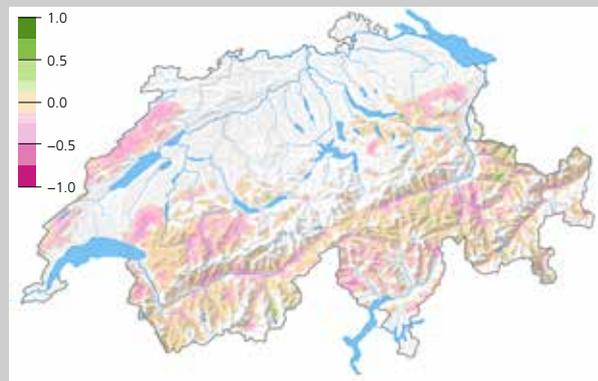
Indice de l'effectif de 1990 à 2016*



Changement du nombre de territoires par km² entre 1993-96 et 2013-16*



Indice de l'effectif de 1990 à 2016*



Changement de la probabilité d'occurrence entre 1993-96 et 2013-16*

la proportion de SPB de qualité ainsi que d'habitats naturels en-dehors de la SAU pour permettre la survie des oiseaux typiques du paysage à grandes cultures : il en faut 14 %.

Les proportions de SPB de qualité sont bien inférieures en Suisse : en zone de plaine et zone des collines, ils représentent 5,1 % de la SAU, en zone de montagne I et II 6,1 %. La proportion dans les grandes cultures est encore moins importante. Les types de SPB typiques pour les grandes cultures représentent tout juste 1,3 % des terres assolées.

Industrialisation et importation de fourrage

Les SPB ont été introduites dans les années 1990 pour compenser la perte des habitats dans le paysage cultivé déjà exploité intensément à l'époque. Depuis, l'intensification de l'agricul-

ture s'est poursuivie. Toujours plus d'aliments concentrés sont importés, ce qui augmente la production de fumier et de purin. Des machines de plus en plus performantes sont utilisées permettant une récolte plus rapide sur une plus grande surface. Des techniques modernes de récolte et de conservation du fourrage (p. ex. ensilage en balles) ont pour conséquence de rationaliser encore davantage l'utilisation des prairies. Avec une telle industrialisation de la production, les calculs faits précédemment sur les besoins en habitats de haute qualité ne sont peut-être plus d'actualité et il faudrait en réalité des surfaces naturelles d'autant plus grandes.

Mise en œuvre lacunaire

La destruction des petites structures peut actuellement être observée surtout aux altitudes élevées. Souvent,

elle se fait subrepticement et généralement illégalement. Ici, quelques blocs de pierres sont enlevés, là un fossé de drainage recréusé qui finit par assécher le marais. De nombreuses infractions aux lois sont commises et jamais sanctionnées. Une étude du WWF dans la vallée du Rhin saint-galloise montre que la distance aux cours d'eau, dans laquelle la loi interdit d'épandre des engrais ou des pesticides, n'était pas respectée dans 53 des 121 surfaces inspectées. Dans 11 % des cas, une infraction grave a été constatée. De telles pratiques sont dommageables pour la nature et elles désavantagent les agriculteurs qui produisent en respectant la nature.

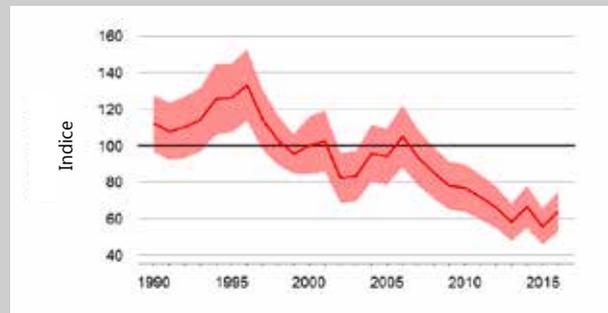
Selon l'ordonnance sur les paiements directs (OPD), les projets de mise en réseau ont pour objectif de promouvoir les espèces cibles OEA dans les régions avec des mesures



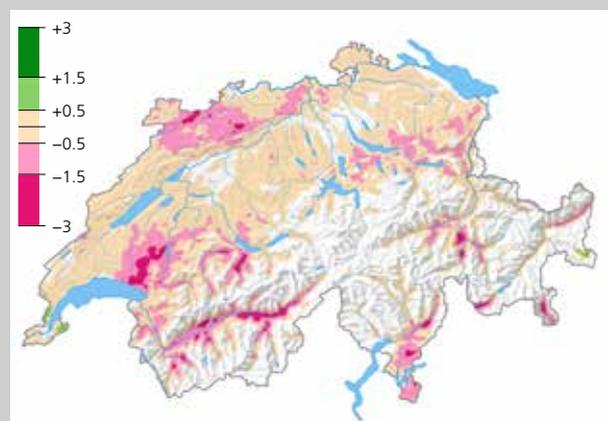
M. Burkhardt

La **Pie-grièche écorcheur** est un habitant des paysages semi-ouverts richement structurés et riches en arthropodes. En Suisse, elle colonise surtout les paysages cultivés riches en haies. Tandis que l'aire de distribution de la Pie-grièche écorcheur n'a pratiquement pas changé, de nombreuses populations locales se sont effondrées, notamment aussi au sud des Alpes.

Mesures de conservation: La Pie-grièche écorcheur peut être favorisée par la mise en place et l'entretien de haies basses épineuses, d'arbustes isolés et de grands tas de branches à proximité de prairies et pâturages extensifs riches en nourriture. Des bandes herbeuses et des jachères florales jouxtant les haies sont également des éléments favorables.



Indice de l'effectif de 1990 à 2016*



Changement du nombre de territoires par km² entre 1993-96 et 2013-16*

* Les illustrations sont tirées du nouvel atlas des oiseaux nicheurs qui sera publié en novembre 2018.

Intensification des surfaces herbagères dans le Jura

Les pâturages extensifs du Jura font partie des habitats les plus riches en espèces de Suisse. Grâce à leurs nombreuses petites structures et à l'utilisation extensive et mixte de la forêt et du pâturage, ils n'ont pas seulement une grande valeur pour la biodiversité, mais contribuent aussi à former un paysage varié. De nombreuses espèces, qui ne trouvent plus d'habitat adéquat aux altitudes plus basses, vivent encore dans ces régions, comme c'est le cas de l'Alouette lulu. Ces 20 dernières années, un grand nombre de ces pâturages a été transformé en surfaces herbagères monotones et intensives. Les méthodes d'intensification sont nombreuses, mais la plus brutale est le gyrobroyage avec ses conséquences irréversibles. Le gyrobroyage permet d'éliminer en un temps très court chaque petite structure telle qu'inégalité de terrain, tas de pierres ou tronc d'arbre, et de lisser le terrain. Ainsi non seulement de petites surfaces, mais des paysages entiers sont banalisés.

Bien que le gyrobroyage soit pratiqué depuis le milieu des années 1990, la problématique est encore méconnue dans de nombreux endroits. Il manquait jusqu'à présent une vue d'ensemble des bases légales dans les différents cantons concernés par la pratique, ainsi que de l'ampleur de son utilisation. Un sondage de la Station ornithologique montre qu'il n'existe pas de chiffres fiables sur l'emploi des gyrobroyeurs. Il existe certes des lois dans certains cantons interdisant ou réduisant leur emploi, mais celles-ci varient fortement d'un canton à l'autre et la mise en œuvre est généralement lacunaire. La recherche a montré que le gyrobroyage est aussi pratiqué dans les Alpes.

Il faut à l'avenir donner davantage de priorité à la conservation de pâturages extensifs riches en structures. La diversité des structures devrait être un critère de protection important au même titre que la qualité botanique. Une exploitation plus globale et durable des pâturages du Jura est indispensable, car outre le gyrobroyage, d'autres méthodes d'exploitation conduisent à une utilisation toujours plus intensive des surfaces herbagères. Il existe de bons exemples avec certaines planifications d'exploitation ou le programme pluriannuel nature et paysage du canton de Soleure. Mais d'autres progrès sont rapidement nécessaires pour ne pas perdre davantage de surfaces de pâturages riches en structures et en espèces. Car au final, la conservation des pâturages maigres du Jura n'a pas seulement une grande importance pour les espèces menacées, mais aussi pour le maintien d'un paysage caractéristique et pour sa promotion touristique.

Pâturage boisé typique au Chasseral (1, photo: A. Gerber) et trois exemples de surfaces gyrobroyées au Grand Mont Mervelier (2, L. Juillerat), à La Scheulte (3, L. Juillerat) et à Sonceboz les Prises (4, A. Ducommun).



adéquates. L'objectif est malheureusement manqué dans de nombreuses régions : les mesures planifiées et mises en œuvre ne sont pas assez axées sur les espèces cibles. On met souvent en œuvre les mesures les plus simples à réaliser qui amènent peu pour les espèces cibles.

Incitations inopportunes

Les paiements directs en faveur des agriculteurs suisses se montent à plus de 2,7 milliards de francs par année. Moins de 14 % sont en faveur de la biodiversité. Malgré cela, l'Office fédéral de l'agriculture communique en 2016, moins de 3 ans après l'adoption de la nouvelle OPD, que l'enveloppe financière pour les contributions en faveur de la biodiversité doit être gelée. L'office fédéral signale ainsi que la biodiversité a une importance moindre par rapport aux autres domaines. Cela désoriente les agriculteurs qui seraient prêts à s'engager en faveur de la biodiversité et donc pour la collectivité.

Les précieuses SPB typiques des terres assolées, telles que jachères florales et de rotation, sont toujours rares. Elles ne sont apparemment pas attrayantes pour les agriculteurs. Ce n'est pas seulement, mais aussi, une question financière. Lorsqu'il s'agit de déterminer les indemnités pour les SPB, la perte de rendement et le temps de travail ont été méticuleusement calculés. Cela contraste p. ex. avec les contributions à la sécurité de l'approvisionnement qui sont versées sans base claire à toutes les surfaces de production – que l'exploitation de ces surfaces soit rentable sans la contribution ou pas et que la forme d'exploitation ménage les bases de production telles que le sol ou pas. Ces contributions à la sécurité de l'approvisionnement représentent environ 40 % des paiements directs. Elles sont versées pour toutes les surfaces de production – même pour le tabac. Pour les SPB, seul la moitié de la contribution est payée, et même rien pour les jachères et pour les haies. Ces contributions contrecarrent donc

les contributions en faveur de la biodiversité.

Outre les paiements directs, l'agriculture est encore soutenue par d'autres contributions, p.ex. pour la promotion des ventes et les améliorations foncières. Ces contributions favorisent également une production fortement mécanisée, industrielle et comprennent de grands risques pour la biodiversité.

A nouveau, ce sont les paysans produisant de manière respectueuse de la nature qui sont désavantagés.

Renforcer le conseil écologique

De manière générale, beaucoup de paysannes et de paysans montrent un grand intérêt pour la nature. Mais la majorité ne sait pas trop avec quelles mesures ils peuvent favoriser la diversité des espèces et quelles mesures s'avèrent négatives pour la nature. Cela n'étonne guère, car lors de la formation, de la formation continue ou encore de la vulgarisation agricole, la biodiversité et l'écologie ont une place bien trop peu importante. Les études montrent clairement que les agricultrices et les agriculteurs participant à des projets avec un bon conseil écologique mettent en place plus de SPB de niveau de qualité II (Q II) et plus de types différents de SPB (Chevillat et al. 2017) et favorisent ainsi la biodiversité.

Il est temps d'agir

On peut déduire de ce qui précède les points prioritaires pour la conservation de la biodiversité et donc aussi des espèces d'oiseaux du paysage cultivé en Suisse :

- 1) Il faut urgemment plus de SPB sur les terres assolées. Les jachères florales et tournantes, surtout, ont fait leurs preuves pour la conservation de la biodiversité, mais sont bien trop peu mises en place.
- 2) La qualité des SPB doit être fortement augmentée, aussi au-delà du niveau Q II.
- 3) Les mesures dans les projets de mise en réseau doivent être mieux

ciblées du point de vue quantitatif et qualitatif sur la promotion des espèces cibles OEA régionales.

- 4) Maintien et promotion des petites structures et des zones de bordure non exploitées sur les surfaces agricoles.
- 5) Les agriculteurs et agricultrices doivent bénéficier d'une meilleure offre en formation et formation continue, ainsi que d'une meilleure vulgarisation dans le domaine écologique.
- 6) Particulièrement important : la législation en vigueur y compris les objectifs environnementaux pour l'agriculture doivent être mis en œuvre de façon plus conséquente, en particulier dans les domaines du bilan de fumure, des pesticides et des projets de mise en réseau.

La population suisse attache une grande importance à une production de ses aliments respectueuse de l'environnement. Et malgré certains problèmes ces dernières années, l'agriculture suisse jouit d'une bonne réputation. Nous sommes convaincus que la correction des déficits écologiques représente une chance pour l'agriculture suisse de bénéficier aussi à l'avenir des grandes sommes que représentent les contributions du secteur public.

Raffael Ayé, Simon Birrer

raffael.aye@birdlife.ch,
simon.birrer@vogelwarte.ch

Mouettes et sternes dépendent des sites de nidification artificiels

Mouettes et sternes nichent à la zone de transition entre l'eau et la terre. Les îles leurs offrent une protection contre les prédateurs terrestres. La nidification en colonie permet de se défendre à plusieurs contre les prédateurs aériens et empêche l'installation d'autres espèces occupant les mêmes habitats.

Ces deux derniers siècles, les rives des cours d'eau et des lacs suisses ont été fortement modifiées par les corrections des rivières et la régulation du niveau d'eau de la plupart des lacs. La Sterne pierregarin nichait encore jusqu'au début du 20^e siècle sur environ 30 sites naturels (bancs de sable le long de cours d'eau du Plateau ainsi que leurs embouchures dans les lacs). La plupart d'entre eux ont disparu dans les décennies suivantes, suite aux interventions évoquées plus haut. Par endroits, l'extraction de gravier a aussi mené à la disparition de sites

de nidification. Mais des îles de gravier, créés surtout à partir de la fin des années 1950 ont alors pu servir de sites de remplacement. A partir des années 1960, des plateformes de nidification fixes ainsi que des radeaux flottants ont été installés, d'abord au Fanel, puis plus tard sur différents lacs et rivières, du lac de Constance jusqu'à Bâle ainsi que sur le Rhône en aval de Genève. De 47 couples en 1948, la population de Sternes pierregarins a ainsi continuellement progressé jusqu'à son niveau actuel de 580-760 couples. En régions limitrophes, une offre en

sites de remplacement a aussi permis une augmentation comparable.

La première colonie de Mouettes rieuses attestée en Suisse date de 1865 seulement, au Kaltbrunner Riet (SG), où l'espèce nichait sur des touradons. Entre les années 1920 et 1970, d'autres zones d'atterrissage naturelles ont été occupées au nord-est de la Suisse et au Fanel. Dès 1965, les colonies se sont peu à peu déplacées vers les îles de gravier. La population a crû jusque dans les années 1970 pour atteindre un maximum de 3471 couples en 1984 (dont 2806 au Fanel). Les effectifs ont ensuite reculé, comme dans les régions limitrophes. Depuis 2000, la population est relativement stable aux alentours de 500-1000 couples, voire en léger déclin.

La population de Goélands leucophées, qui a colonisé la Suisse

La plateforme «Strandweg» à Rapperswil (SG) est équipée d'une nouvelle structure destinée à freiner l'installation (jusqu'alors réussie) du Goéland leucophée. En 2017, deux couples de Mouettes rieuses y ont niché, puis 35 couples en 2018. Contrairement au goéland, cette espèce parvient à se poser sur les fils tendus (photo: Klaus Robin).





Une caméra postée sur la plateforme de Préverenges VD offre un aperçu méconnu de la vie des Sternes pierregarins et permet parfois de lire leurs bagues en aluminium. Cette femelle née en 2009 à Vaumarcus NE sur le lac de Neuchâtel s'est ainsi reproduite en 2016 sur le Léman (photo: Lionel Maumary).

dès 1968, a augmenté de façon soutenue, surtout depuis les années 1990, pour atteindre aujourd'hui 1400 couples environ. L'espèce a colonisé l'ensemble du Plateau, à l'exception du lac de Constance, aujourd'hui seulement peuplé de couples isolés. Très concurrentielle, cette espèce a pris ses quartiers sur les îles du Fanel au cours des années 1990, tandis qu'elle monopolise de façon croissante les îles de gravier des environs de Rapperswil. Une reproduction sur un toit a été rapportée pour la première fois en 1994 aux abords du Léman, phénomène désormais annuel et de plus en plus répandu depuis 2002 aux abords de plans d'eau, bien qu'il reste pour l'heure le fait de couples isolés.

Ces dernières années, la Mouette rieuse a essentiellement niché sur les plateformes et radeaux artificiels, en compagnie de la Sterne pierregarin. Nichant tôt dans l'année, elle occupe en premier les sites disponibles avant le retour de la sterne, laquelle peut ensuite s'y installer une fois la nidification de la mouette terminée.

Conservation

En décembre 2017 a eu lieu à Berne la rencontre du groupe de travail « Laridés », au cours de laquelle les personnes en charge du suivi des colonies et des plateformes ont pu s'informer de l'évolution des effectifs et discuter leurs expériences, les problèmes rencontrés

et les mesures apportées. Diverses améliorations innovantes ont été conçues et testées ces dernières années. Comme tout rassemblement d'oiseaux, les colonies attirent une grande variété de prédateurs. Le renard a ainsi, dans certains cas, décimé des colonies entières, parvenant même à pénétrer sur des îles. Le Héron cendré, le Milan royal, l'Autour des palombes, le Goéland leucophée, le Grand-duc d'Europe, les rats et même le Sanglier font aussi partie de la liste des prédateurs, laquelle n'est d'ailleurs pas exhaustive. Même le Silure glâne peut capturer de grandes quantités de jeunes oiseaux nageant. Souvent, la pression des prédateurs augmente à mesure que les colonies sont présentes depuis longtemps. La prédation fait partie de la nature et les espèces ont développé diverses stratégies de défense. L'aménagement de cachettes sur les plateformes peut apporter une aide supplémentaire à la protection des poussins. Il est important que les sites de reproduction alternatifs empêchent une pression trop élevée de prédation.

Dans la plupart des sites qu'elles occupent, Mouettes rieuses et Sternes pierregarins sont aujourd'hui en concurrence avec le Goéland leucophée. Pour modérer cette concurrence interspécifique, plusieurs mesures ont été testées ces dernières années. Afin de réduire l'installation précoce du goéland, il est possible de mettre à

l'eau les radeaux qu'après l'arrivée des mouettes et des sternes, tandis que les plateformes peuvent être recouvertes pendant l'hiver (voir Beaud 2017 pour l'optimisation de la couverture). Pour laisser suffisamment de place à la sterne, qui revient plus tard de sa migration, la libération des plateformes peut aussi se faire de manière échelonnée (Beaud 2017).

Au Neeracherried (ZH), de premières expériences ont été menées avec des mini-radeaux relativement légers et dont la manipulation est plus aisée. À la retenue de Klingnau (AG) et à Rapperswil (SG), des structures verticales, similaires à des barrières, ont été testées, dans le but de compliquer l'accès aux grandes espèces (Goélands leucophées et divers prédateurs). Il est encore trop tôt pour tirer un bilan, mais la nidification du goéland a pu être empêchée sur les plateformes équipées à Rapperswil, alors que deux puis 35 couples de Mouettes rieuses ont pu nicher en 2017 et 2018. Le long des roselières, les petites plateformes à proximité directe des plus grandes ont aussi un effet attractant sur les mouettes. Nous pouvons considérer ces innovations comme autant de signaux prometteurs. Enfin, à la Pointe-à-la-Bise (GE), un petit radeau de remplacement est mis à disposition des goélands afin de laisser libre le radeau destiné aux sternes jusqu'à leur retour. Celui-ci a été équipé d'un dispositif acous-

tique et lumineux visant à éloigner les goélands, qui n'est toutefois efficace qu'à court terme.

La gestion de la végétation a aussi son importance. Si rien n'est entrepris sur les plateformes et radeaux, en particulier ceux faits en bois, la végétation devient trop dense au fil du temps. Elle est aussi un défi de première importance sur les îles de gravier. Même sur les sites non occupés, la qualité de l'habitat doit rester optimale afin que les espèces puissent bénéficier d'un large réseau de sites de nidification adéquats.

Depuis 2015, des Sternes pierregarins occupent un toit plat à Horgen (ZH); une première, réussie grâce à la diffusion de cris et à la présence de répliques de sternes en plastique. Face à ce succès, des tentatives similaires sont entreprises en de nombreux autres lieux. Pour

mieux comprendre les échanges entre les différentes colonies, des caméras ont été placées sur les plateformes de Préverenges (VD) et de la Pointe-à-la-Bise, permettant dans certains cas de lire les bagues des individus.

Les espèces sont adaptées à la dynamique des habitats et leur installation est donc flexible. Si des sites sont abandonnés en cas de prédation ou de concurrence trop forte, ils peuvent aussi être réoccupés après quelques années, du moins si les individus les plus spécialisés parmi les prédateurs ne sont plus présents.

Sur les habitats d'origine, le long des cours d'eau et des rives de lacs naturels, un réseau de sites de nidification était autrefois à disposition des espèces. Aujourd'hui en revanche, nos mouettes et nos sternes sont presque entièrement

dépendantes de sites artificiels. L'entretien des plateformes et des radeaux et l'extension de telles mesures sont donc très importants pour la survie de ces espèces. Un merci particulier doit ici être adressé à tous les ornithologues, associations, services cantonaux et fondations engagés dans ces projets !

Claudia Müller, Raffael Ayé

claudia.mueller@vogelwarte.ch,
raffael.aye@birdlife.ch

Beaud, M. (2017): Comment éloigner les Goélands leucophées Larus michahellis des plateformes de nidification et harmoniser une colonie mixte de Sternes pierregarins Sterna hirundo et de Mouettes rieuses Larus ridibundus. Nos Oiseaux 64: 105-110.

Le toit d'un hangar à bateaux à Horgen (ZH) a été assez rapidement colonisé par la Sterne pierregarin, suite à la diffusion de cris et à la pose d'oiseaux en plastique (photo: Mathias Ritschard).



Liste rouge des oiseaux nicheurs

Tadorne de Belon
 Canard chipeau
 Sarcelle d'hiver
 Sarcelle d'été
 Canard souchet
 Fuligule milouin
 Fuligule morillon
 Eider à duvet
 Garrot à oeil d'or
 Harle huppé
 Harle bièvre
 Grand Tétrás
 Perdrix rouge
 Perdrix grise
 Grèbe castagneux
 Grèbe à cou noir
 Blongios nain
 Bihoreau gris
 Héron pourpré
 Cigogne blanche
 Gypaète barbu
 Busard des roseaux
 Busard cendré
 Aigle royal
 Balbuzard pêcheur
 Marouette ponctuée
 Marouette poussin
 Marouette de Baillon
 Râle des genêts
 Petit Gravelot
 Vanneau huppé
 Bécassine des marais
 Bécasse des bois
 Courlis cendré
 Chevalier gambette
 Chevalier guignette
 Mouette mélanocéphale
 Mouette rieuse
 Goéland cendré
 Petit-duc scops
 Grand-duc d'Europe
 Chevêche d'Athéna
 Engoulevent d'Europe
 Martinet pâle
 Martin-pêcheur d'Europe
 Guépier d'Europe
 Huppe fasciée
 Pic cendré
 Pic à dos blanc
 Cochevis huppé
 Alouette lulu
 Hirondelle de rivage
 Pipit rousseline
 Pipit farlouse
 Gorgebleue à miroir
 Tarier des prés
 Monticole bleu
 Merle à plastron
 Grive litorne
 Bouscarle de Cetti
 Lusciniole à moustaches
 Hypolaïs ictérine
 Fauvette épervière
 Fauvette orphée

Espèces prioritaires au niveau national

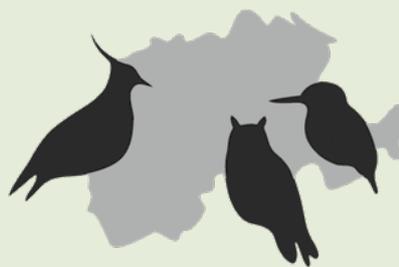
(V: prioritaires comme visiteurs)

Canard chipeau V
 Canard colvert V
 Nette rousse
 Fuligule milouin V
 Fuligule morillon
 Harle bièvre
 Gélinothe des bois
 Lagopède alpin
 Tétrás lyre
 Grand Tétrás
 Perdrix bartavelle
 Perdrix rouge
 Perdrix grise
 Grèbe castagneux
 Grèbe huppé
 Grèbe à cou noir V
 Grand Cormoran V
 Blongios nain
 Héron pourpré
 Cigogne blanche
 Bondrée apivore
 Milan noir
 Milan royal
 Gypaète barbu
 Autour des palombes
 Epervier d'Europe
 Buse variable
 Aigle royal
 Balbuzard pêcheur
 Faucon crécerelle
 Faucon hobereau
 Faucon pèlerin
 Râle des genêts
 Foulque macroule V
 Petit Gravelot
 Vanneau huppé
 Bécassine des marais
 Bécasse des bois
 Courlis cendré
 Chevalier gambette
 Chevalier guignette
 Mouette rieuse
 Sterne pierregarin
 Tourterelle des bois
 Coucou gris
 Effraie des clochers
 Petit-duc scops
 Grand-duc d'Europe
 Chevêchette d'Europe
 Chevêche d'Athéna
 Hibou moyen-duc
 Chouette de Tengmalm
 Engoulevent d'Europe
 Martinet à ventre blanc
 Martinet noir
 Martin-pêcheur d'Europe
 Huppe fasciée
 Torcol fourmilier
 Pic cendré
 Pic mar
 Pic tridactyle
 Cochevis huppé
 Alouette lulu
 Alouette des champs

Hirondelle de rivage
 Hirondelle de rochers
 Hirondelle de fenêtre
 Pipit farlouse
 Pipit spioncelle
 Bergeronnette printanière
 Cincle plongeur
 Accenteur alpin
 Rossignol philomèle
 Rougequeue noir
 Rougequeue à front blanc
 Tarier des prés
 Tarier pâtre
 Monticole de roche
 Monticole bleu
 Merle à plastron
 Grive litorne
 Grive draine
 Locustelle tachetée
 Locustelle luscinioïde
 Rousserolle turdoïde
 Hypolaïs ictérine
 Hypolaïs polyglotte
 Fauvette des jardins
 Fauvette grisette
 Pouillot siffleur
 Pouillot fitis
 Roitelet huppé
 Roitelet à triple bandeau
 Gobemouche à collier
 Panure à moustaches
 Mésange nonnette
 Mésange huppée
 Mésange noire
 Tichodrome échelette
 Grimpeur des bois
 Pie-grièche à poitrine rose
 Pie-grièche grise
 Pie-grièche à tête rousse
 Cassenoix moucheté
 Chocard à bec jaune
 Crave à bec rouge
 Choucas des tours
 Corneille noire/mantelée
 Niverolle alpine
 Pinson du Nord V
 Venturon montagnard
 Linotte mélodieuse
 Bec-croisé des sapins
 Bouvreuil pivoine
 Bruant zizi
 Bruant ortolan
 Bruant des roseaux
 Bruant proyer

Espèces prioritaires pour une conservation ciblée

Gélinothe des bois
 Lagopède alpin
 Tétrás lyre
 Grand Tétrás
 Perdrix bartavelle
 Perdrix grise
 Cigogne blanche
 Milan royal
 Gypaète barbu
 Faucon crécerelle
 Râle des genêts
 Petit Gravelot
 Vanneau huppé
 Bécassine des marais
 Bécasse des bois
 Courlis cendré
 Chevalier guignette
 Mouette rieuse
 Sterne pierregarin
 Coucou gris
 Effraie des clochers
 Petit-duc scops
 Grand-duc d'Europe
 Chevêche d'Athéna
 Engoulevent d'Europe
 Martinet à ventre blanc
 Martinet noir
 Martin-pêcheur d'Europe
 Huppe fasciée
 Torcol fourmilier
 Pic cendré
 Pic mar
 Alouette lulu
 Alouette des champs
 Hirondelle de rivage
 Hirondelle de fenêtre
 Rougequeue à front blanc
 Tarier des prés
 Merle à plastron
 Grive litorne
 Locustelle luscinioïde
 Rousserolle turdoïde
 Fauvette grisette
 Pouillot siffleur
 Pouillot fitis
 Pie-grièche à tête rousse
 Choucas des tours
 Bruant zizi
 Bruant ortolan
 Bruant proyer



Le programme en bref

En 2003, la Station ornithologique suisse de Sempach et l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse ont lancé un programme d'actions à long terme en faveur des oiseaux nicheurs menacés. Le « Programme de conservation des oiseaux en Suisse » est réalisé en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'ASPO et la Station ornithologique ont désigné 50 espèces d'oiseaux pour lesquelles il est urgent d'agir (espèces prioritaires pour une conservation ciblée, Keller et al. 2010) et ont montré quels facteurs menacent les effectifs et quelles mesures peuvent favoriser ces espèces (Spaar et al. 2012). Le but de ce programme est de maintenir en Suisse des populations viables de ces espèces. Depuis son lancement, de nombreux projets de conservation ont pu être initiés. Des plans d'action nationaux ont été élaborés pour six espèces. Ils seront mis en pratique dans les années à venir. Ceci requiert une collaboration étroite entre des acteurs les plus divers.

Pour approfondir le sujet:

Ayé R., V. Keller, W. Müller, R. Spaar & N. Zbinden (2011): Révision 2010 de la liste rouge et des espèces prioritaires pour la Suisse. Nos Oiseaux 58: 67-84.

OFEV (2011): Liste des espèces prioritaires au niveau national. Espèces prioritaires pour la conservation au niveau national, état 2010. Office fédéral de l'environnement, Berne.

Keller V., A. Gerber, H. Schmid, B. Volet & N. Zbinden (2010): Liste rouge des oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse, état 2010. Office fédéral de l'environnement et Station ornithologique suisse, Berne et Sempach.

Spaar, R., R. Ayé, N. Zbinden & U. Rehsteiner (2012): Eléments pour les programmes de conservation des oiseaux en Suisse – Actualisation 2011. Station ornithologique suisse et Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Sempach et Zurich.

Spaar, R. & R. Ayé (2011): Stratégie du programme de conservation des oiseaux en Suisse 2011-2016. Station ornithologique suisse et Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Sempach et Zurich.

ARTENFÖRDERUNG
VÖGEL SCHWEIZ

PROGRAMME DE CONSERVATION
DES OISEAUX EN SUISSE

PROGRAMMA DI CONSERVAZIONE
DEGLI UCCELLI IN SVIZZERA

SWISS SPECIES RECOVERY
PROGRAMME FOR BIRDS

www.conservation-oiseaux.ch

Informations importantes et publications à télécharger. Vous pouvez en outre être informé des nouveautés par newsletter.

Transmettez-nous votre adresse email.

Coordination du programme de conservation des oiseaux en Suisse



Association Suisse pour la Protection des Oiseaux
ASPO/BirdLife Suisse
Dr Raffael Ayé
Case postale, CH-8036 Zurich
raffael.aye@birdlife.ch; 044 457 70 20



vogelwarte.ch

Station ornithologique suisse de Sempach
Dr Reto Spaar
CH-6204 Sempach
reto.spaar@vogelwarte.ch; 041 462 97 00